

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

Version 2.0

Date d'impression 23.11.2022

Date de révision 20.10.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B
Nom de la substance : hydroxyde de sodium
No.-Index : 011-002-00-6
No.-CAS : 1310-73-2
No.-CE : 215-185-5
No. enr. REACH EU : 01-2119457892-27-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée
Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à tous les grades produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Brenntag N.V.
Nijverheidslaan 38
BE 8540 Deerlijk
Téléphone : +32 (0)56 77 6944
Téléfax : +32 (0)56 77 5711
Adresse e-mail : info@brenntag.be
Personne responsable/émettrice : Master Data Administration

Société : Brenntag Nederland B.V.
Donker Duyvisweg 44
NL 3316 BM Dordrecht
Téléphone : +31 (0)78 65 44 944
Téléfax : +31 (0)78 65 44 919
Adresse e-mail : info@brenntag.nl
Personne responsable/émettrice : Master Data Administration

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Belgique: Centre Anti-Poison - Bruxelles TEL: +32(0)70/245.245

Pays-Bas: Centre National d'Information toxicologique - Bilthoven
TEL: +31(0) 88 755 8000 (Destiné uniquement à informer les travailleurs sociaux professionnels en cas d'intoxication aiguë)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	Catégorie 1	---	H290
Corrosion cutanée	Catégorie 1A	---	H314
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	---	H318

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.

Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.

Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

	H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Conseils de prudence		
Prévention	: P260	Ne pas respirer les poussières ou brouillards.
	P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Intervention	: P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
	P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.
	P304 + P340 + P310	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
	P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Elimination	: P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/internationale.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- hydroxyde de sodium

2.3. Autres dangers

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

Informations écologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

Informations toxicologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

Dangers liés à des réactions exothermiques La solution aqueuse réagit fortement alcaline.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux		Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
			Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
hydroxyde de sodium				
No.-Index	: 011-002-00-6	<= 100	Met. Corr.1	H290
No.-CAS	: 1310-73-2		Skin Corr.1A	H314
No.-CE	: 215-185-5		Eye Dam.1	H318
No. enr.	: 01-2119457892-27-xxxx			
REACH EU			Limite de concentration spécifique Skin Irrit. 2; H315 0,5 - < 2 % Eye Irrit. 2; H319 0,5 - < 2 % Skin Corr. 1A; H314 >= 5 % Skin Corr. 1B; H314 2 - < 5 %	

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	: Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas d'inhalation	: En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Appeler immédiatement un médecin.

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Si possible, consulter les urgences ophtalmiques.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus. En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac. Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique.
------------	-----------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Formation des couches glissantes/grasses avec l'eau. Le produit réagit avec l'eau et produit de la chaleur.
Produits de combustion dangereux	: La formation de fumées caustiques est possible.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection)
Méthodes spécifiques d'extinction	: Contenir la fumée avec de l'eau vaporisée.
Conseils supplémentaires	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Tenir à distance les personnes non protégées. Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination". Le produit déversé rend la route glissante

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de formation de vapeurs et d'aérosols, porter un appareil respiratoire avec filtre approprié. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé. Ne pas respirer les poussières.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	: Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux alcalis. Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Le produit est hygroscopique.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Ce produit n'est pas inflammable.
Information supplémentaire sur les conditions de stockage	: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conserver dans un endroit bien ventilé.
Précautions pour le stockage en commun	: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas entreposer avec des acides ou des sels d'ammonium. Matières à éviter: Peroxydes organiques
Matériaux d'emballage appropriés	: Polyéthylène
Matériaux d'emballage inappropriés	: , Aluminium, Zinc.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	: Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
--------------------------------	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Composant:	hydroxyde de sodium	No.-CAS 1310-73-2
Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)		

DDSE (dose dérivée sans effet)		
Travailleurs, Long terme - effets locaux, Inhalation	:	1,0 mg/m3
DDSE (dose dérivée sans effet)		
Consommateurs, Long terme - effets locaux, Inhalation	:	1,0 mg/m3

Composant:	hydroxyde de sodium	No.-CAS 1310-73-2
Concentration prédite sans effet (PNEC)		

Aucune valeur de PNEC n'a été calculée. :

Composant:	hydroxyde de sodium	No.-CAS 1310-73-2
-------------------	----------------------------	--------------------------

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Belgium. OEL, Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):
2 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : Nécessaire en cas d'occurrence de poussière
Type de Filtre recommandé:
Filtre à particules:P2
Filtre à particules:P3

Protection des mains

Conseils : La matière des gants doit être imperméable et résistante envers le produit / la préparation
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Les matières suivantes sont convenables:
Caoutchouc de fluor
Polyisoprène
Caoutchouc naturel
Caoutchouc butyle.
Le temps exact de la percée peut être connu par le producteur des gants et doit être respecté
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de protection
Écran facial

Protection de la peau et du corps

Conseils : Vêtements étanches
Tablier résistant aux produits chimiques

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

Éviter la pénétration dans le sous-sol.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	: Donnée non disponible
Etat physique	: solide
Couleur	: blanc
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	: env. 319 - 322 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 1.390 °C (1013 hPa)
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	: Donnée non disponible
pH	: > 14 (20 °C) Concentration: 100 g/l
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Temps d'écoulement	: Donnée non disponible

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: 1000 g/l (25 °C) 3420 g/l (100 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	: 238 g/l(20 °C) Solvant: méthanol 139 g/l(20 °C) Solvant: Éthanol
Taux de dissolution	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Stabilité de la dispersion	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: env. 3,5 hPa (800 °C)
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 2,13 g/cm ³ (20 °C)
Masse volumique apparente	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Caractéristiques de la particule	Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs	: Le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes	: Non comburant
Inflammabilité (liquides)	: Non applicable
Taux de corrosion du métal	: Corrosif pour les métaux
Taux d'évaporation	: Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Conseils	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
----------	--

10.2. Stabilité chimique

Conseils	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.
----------	--

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réactions aux métaux non précieux (aluminium, zinc) par dégagement d'hydrogène. Réagit exothermiquement avec l'eau. Réagit exothermiquement avec les acides.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau. Le produit est hygroscopique. Protéger du gel.

Décomposition thermique : Donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Matières à éviter: Acides. Métaux légers, Eau, Alcools, Oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Hydrogène, par réaction avec les métaux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données pour le produit

Toxicité aiguë

Inhalation

L'inhalation peut causer des douleurs dans le système respiratoire, éternuement, toux et difficulté dans la respiration. Risque d'œdème pulmonaire par concentration élevée.

Composant:

hydroxyde de sodium

No.-CAS 1310-73-2

Toxicité aiguë

Oral(e)

Pas de données valides disponibles.

Inhalation

Pas de données valides disponibles.

Dermale

Pas de données valides disponibles.

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

Irritation

Peau

Résultat : Très corrosif (Lapin) (Aucune directive n'a été appliquée)

Yeux

Résultat : effets corrosifs (Lapin; Substance d'essai: solution 10%) (OCDE ligne directrice 405)Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE

Sensibilisation

Résultat : non sensibilisant(e) (Humain) (Aucune directive n'a été appliquée)Le test du patch sur des volontaires humains n'a pas révélé de propriétés sensibilisantes.

Effets CMR

Propriétés CMR

Cancérogénicité : Pas de références expérimentales disponibles pour la cancérogénicité.
Mutagénicité : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes
Tératogénicité : Donnée non disponible
Toxicité pour la reproduction : Ne doit pas altérer la fertilité.

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques

Danger par aspiration

Non applicable,

11.2. Informations sur les autres dangers

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

Données pour le produit

Propriétés perturbant le système endocrinien

Evaluation : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

Composant: hydroxyde de sodium **No.-CAS 1310-73-2**

Propriétés perturbant le système endocrinien

Evaluation : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant: hydroxyde de sodium **No.-CAS 1310-73-2**

Toxicité aiguë

Poisson

CL50 : 125 mg/l (Gambusia affinis; 96 h) (Aucune directive n'a été appliquée)

CL50 : 145 mg/l (Poecilia reticulata; 24 h) (Aucune directive n'a été appliquée)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 : 40,4 mg/l (Ceriodaphnia (puce d'eau); 48 h) (Aucune directive n'a été appliquée)

algue

: Donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant: hydroxyde de sodium **No.-CAS 1310-73-2**

Persistance et dégradabilité

Persistance

Résultat : Donnée non disponible

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

Biodégradabilité

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	hydroxyde de sodium	No.-CAS 1310-73-2
------------	---------------------	-------------------

Bioaccumulation

Résultat : Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	hydroxyde de sodium	No.-CAS 1310-73-2
------------	---------------------	-------------------

Mobilité

Eau : Bon soluble dans l'eau.
Air : non volatile
Sol : Faible potentiel d'adsorption (basé sur les propriétés de la substance).

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

Composant:	hydroxyde de sodium	No.-CAS 1310-73-2
------------	---------------------	-------------------

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Données pour le produit

Potentiel de perturbation endocrinienne : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

Composant:	hydroxyde de sodium	No.-CAS 1310-73-2
------------	---------------------	-------------------

Potentiel de perturbation endocrinienne : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

12.7. Autres effets néfastes

Composant:	hydroxyde de sodium	No.-CAS 1310-73-2
-------------------	----------------------------	--------------------------

Information écologique supplémentaire

Résultat : Effets nocifs sur les organismes aquatiques par déplacement de la valeur du pH.
Généralement une neutralisation est nécessaire avant le déversement des eaux usées dans les stations d'épuration.
Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution.
Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

1823

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE
RID : HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE
IMDG : SODIUM HYDROXIDE, SOLID

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe : 8
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels) 8; C6; 80; (E)
RID-Classe : 8
(Étiquettes; Code de classification; Numéro 8; C6; 80

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

d'identification du danger)

IMDG-Classe : 8
(Étiquettes; No EMS) 8; F-A, S-B

14.4. Groupe d'emballage

ADR : II
RID : II
IMDG : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR : non
Dangereux pour l'environnement selon RID : non
Polluant marin selon le code IMDG : non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Composant:	hydroxyde de sodium	No.-CAS 1310-73-2
------------	---------------------	-------------------

UE. Règlement UE n ° : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.
649/2012 concernant les
exportations et
importations de produits
chimiques dangereux

EU. REACH, Annexe : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.
XVII, Restrictions
applicables à la
fabrication, à la mise sur
le marché et à l'utilisation
de certaines substances
dangereuses et de
certains mélanges et
articles dangereux.

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

EU. Réglementation No : Numéro CE : , 215-185-5; Listé
1451/2007 [Biocides],
annexe I, JO L325)

Règlement (CE) N° : Concentration maximale pour les préparations prêtes à l'emploi
1223/2009 relatif aux : 2 %; Défriser les cheveux: Utilisation générale; Voir le texte
produits cosmétiques, des dispositions de la réglementation et des exceptions
Annexe III: Liste des applicables.
substances que les
produits cosmétiques ne
peuvent contenir en
dehors des restrictions
prévues

pH < 12,7.; régulateur de pH pour dépilatoires; Voir le texte
des dispositions de la réglementation et des exceptions
applicables.

Concentration maximale pour les préparations prêtes à l'emploi
: 4,5 %; Défriser les cheveux: Utilisation professionnelle; Voir le
texte des dispositions de la réglementation et des exceptions
applicables.

pH < 11.; Utilise comme régulateur de pH autre que pour
dépilatoires; Voir le texte des dispositions de la réglementation
et des exceptions applicables.

Concentration maximale pour les préparations prêtes à l'emploi
: 5 %; Solvant clou cuticule; Voir le texte des dispositions de la
réglementation et des exceptions applicables.

Directive EU. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.
2012/18/EU (SEVESO
III) Annexe I

État actuel de notification hydroxyde de sodium:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
EINECS	OUI	215-185-5
DSL	OUI	
KECI (KR)	OUI	97-1-136
KECI (KR)	OUI	KE-31487
ENCS (JP)	OUI	(1)-410
ISHL (JP)	OUI	(1)-410
NZIOC	OUI	HSR001547
INSQ	OUI	
IECSC	OUI	
ONT INV	OUI	
TCSI	OUI	
PICCS (PH)	OUI	
TSCA	OUI	
VN INVL	OUI	

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

TH INV	OUI	2815.11
TH INV	OUI	2815.12
TH INV	OUI	55-1-01354
PHARM (JP)	OUI	
AU AIICL	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

II

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

Texte intégral des notes visées à l'article 3.

Abréviations et acronymes

AU AIICL	Australie. Liste de la Loi sur les produits chimiques industriels (AIIC)
FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
DSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure des substances
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS (JP)	Japon. Liste des lois Kashin-Hou
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IECSC	Chine. Inventaire des substances chimiques existantes
INSQ	Mexique. Inventaire national des substances chimiques
ISHL (JP)	Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail
KECI (KR)	Corée. Inventaire des produits chimiques existants
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NDSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure des substances
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
NZIOC	Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
ONT INV	Canada. Liste d'inventaire de l'Ontario
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
PHARM (JP)	Japon. Liste des pharmacopées
PICCS (PH)	Philippines. Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
PNEC	concentration prédite sans effet
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation
N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC	substance extrêmement préoccupante
TCSI	Taïwan. Inventaire des produits chimiques existants
TH INV	Thaïlande. Inventaire des produits chimiques existants de la FDA
TSCA	USA. Loi sur le contrôle des substances toxiques
UVCB	substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques
VN INVL	Viêt Nam. Inventaire national des produits chimiques
vPvB	très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes utilisées pour la classification	:	La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de formation	:	Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation

HYDROXYDE DE SODIUM PERLES B

de produits dangereux doivent être également respectées.

Autres informations :

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

N°.	Titre	N° REACH Autor./ N° REACH ConsDe mAutor .	Grou pe d'utili sateu rs princ ipaux (SU)	Secteur d'utilisat ion (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégori e de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environne ment (ERC)	Catég orie d'artic le (AC)	Spécifica tion
1	Fabrication de la substance - liquide	NA	3	8	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9	1	NA	ES035
2	Fabrication de la substance - solide	NA	3	8	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9	1	NA	ES057
3	Utilisation industrielle	NA	3	10	NA	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 15, 19, 23, 24	2, 4, 6a, 6b, 7	NA	ES065
4	Utilisation professionnelle	NA	22	10	NA	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 15, 19, 23, 24	8a, 8b, 8d, 9a	NA	ES067
5	Utilisation privée	NA	21	NA	20, 35, 39	NA	8a, 8b, 8d, 9a	NA	ES075

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

1. Titre court du scénario d'exposition 1: Fabrication de la substance - liquide

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3
Secteurs d'utilisation finale	SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 0% - 50%
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Exposition continue	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	Eau	Un contrôle régulier de la valeur du pH pendant l'introduction dans les eaux du milieu naturel est nécessaire., En général les déchargements doivent être effectués pour que les variations de pH dans les eaux de surface les recevant soient minimisées., En général la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH entre 6 et 9. Ceci apparaît également dans les tests standards de l'OECD sur les organismes aquatiques., Les mesures de gestion des risques liées à l'environnement ont pour but d'éviter le déchargement de la substance dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface dans le cas où de tels déchargements pourraient causer des modifications de pH significatives.
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur	Méthodes d'élimination	Les eaux usées devraient être réutilisées ou déchargées avec les eaux usées industrielles et, si

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

élimination

nécessaire, neutralisées de nouveau.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 0% - 50%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	200 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	Utiliser des systèmes clos ou couvrir les contenants ouverts (ex : écrans) Transport par tuyaux, remplissage/vidange technique des barils avec des systèmes automatisés (pompes à succion etc.) Utilisation de pinces et de bras de saisie avec de longues poignées pour une utilisation manuelle afin d'éviter le contact direct et l'exposition aux éclaboussures (ne pas travailler au dessus de la tête d'un autre)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	Remplacer, quand approprié, les procédés manuels par des procédés automatisés et/ou clos. Ceci permettrait d'éviter les brumes, aérosols et les éventuelles éclaboussures irritants. Les travailleurs dans la zone/procédé identifié à risque doivent être formés pour a) éviter de travailler sans protection respiratoire et b) comprendre les propriétés corrosives et principalement les effets respiratoires par inhalation et c) suivre les procédures de sécurité enseignées par l'employeur L'employeur doit également s'assurer que les EPI nécessaires sont disponibles	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2) porter des gants de protection chimique. Matière : butyl-caoutchouc, PVC, polychloroprène avec revêtement intérieur en latex naturel, épaisseur de matière : 0,5mm, temps de pénétration : >480min Matière : nitrile - caoutchouc, caoutchouc fluoré, épaisseur de matière : 0,35-0,4mm, temps de pénétration : >480min porter des lunettes de sécurité bien serrées, un écran facial Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection Si les éclaboussures risquent de se produire : Bottes en caoutchouc ou en plastique	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

Environnement

L'effet aquatique et l'évaluation des risques ne concernent uniquement les effets sur les organismes/écosystèmes dus aux éventuelles variations de pH liées au déchargement de -OH, car la toxicité des ions métalliques est supposée être insignifiante comparée à l'effet potentiel du pH. La forte solubilité dans l'eau et la très faible pression de vapeur indique que la substance sera présente principalement dans l'eau. Quand les mesures de gestion du risque liées à l'environnement sont mises en oeuvre, il n'y a pas d'exposition aux boues activées d'une usine de traitement des eaux usées et il n'y a pas d'exposition aux eaux de surface. Le compartiment sédimentaire n'est pas pris en compte car il n'est pas pertinent pour la substance. Si émis dans le compartiment aquatique, l'absorption dans les particules sédimentaires sera négligeable. Des émissions significatives pour l'air ne sont pas attendues du fait de la pression de vapeur très basse de la substance. Si émis dans l'air comme aérosol aqueux, la substance sera rapidement neutralisée suite à sa réaction avec CO₂ (ou un acide). Des émissions significatives dans l'environnement terrestre ne sont pas attendues. La voie d'épandage des boues n'est pas pertinente pour l'émission dans les sols agricoles comme il n'y aura pas d'absorption de la substance dans les particules de matière dans les STEP. En cas d'émission dans le sol, l'absorption dans les particules du sol seront négligeables. En fonction de la capacité tampon du sol, les groupes OH⁻ seront neutralisés dans l'eau interstitielle du sol ou le pH peut augmenter. La bioaccumulation ne se produira pas.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9: ECETOC TRA worker v3

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9	Valeur d'exposition modelée, très basse pression de vapeur, Sans Ventilation avec Aspiration à la Source, sans protection respiratoire	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,17mg/m ³	0,17
PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9	Valeur d'exposition mesurée, le pire des cas	Travailleur - par inhalation, court terme - locaux	0,33mg/m ³	0,33
PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9	Valeur d'exposition mesurée, le pire des cas	Travailleur - par inhalation, long terme - locaux	0,14mg/m ³	0,14

Cette substance est corrosive. Pour la manipulation de substances et formulations corrosives, les contacts cutanés immédiats ne se produisent qu'occasionnellement et il est supposé que l'exposition cutanée quotidienne répétée peut être négligée. L'exposition cutanée à la substance n'a pas été quantifiée. Il n'est pas attendu que la substance soit détectable au niveau systémique dans le corps en suivant une manipulation et des conditions

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

d'utilisation normales. Les effets systémiques du NaOH après une exposition cutanée ou par inhalation ne doivent pas se produire.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'utilisateur aval travaille à l'intérieur des limites données par le Scénario d'Exposition si les mesures de gestion des risques décrites précédemment sont suivies ou s'il peut prouver par lui-même que ses conditions opératoires et les mesures de gestion des risques mises en place sont adéquates. Ceci doit être fait en montrant que l'exposition par inhalation et cutanée sont réduites en dessous des DNEL respectives données ci-dessous (en supposant que les procédés et les activités en question sont couvertes par les PROCs listés précédemment). Si les données mesurées ne sont pas disponibles, l'utilisateur aval peut utiliser un outil de scaling approprié comme ECETOC TRA.

Note importante : en prouvant l'utilisation sûre en comparant les estimations des expositions avec les DNEL long-terme, la DNEL aigüe doit alors être couverte (conformément au guide R.14, les niveaux d'exposition aigus peuvent être dérivés en multipliant l'estimation d'exposition long terme par 2).

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Une ventilation avec aspiration localisée n'est pas nécessaire mais une bonne pratique de travail.
Une ventilation générale est une bonne pratique sauf si il y a une ventilation avec aspiration localisée

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

1. Titre court du scénario d'exposition 2: Fabrication de la substance - solide

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3
Secteurs d'utilisation finale	SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Exposition continue	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	Eau	Un contrôle régulier de la valeur du pH pendant l'introduction dans les eaux du milieu naturel est nécessaire., En général les déchargements doivent être effectués pour que les variations de pH dans les eaux de surface les recevant soient minimisées., En général la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH entre 6 et 9. Ceci apparaît également dans les tests standards de l'OECD sur les organismes aquatiques., Les mesures de gestion des risques liées à l'environnement ont pour but d'éviter le déchargement de la substance dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface dans le cas où de tels déchargements pourraient causer des modifications de pH significatives.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	200 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	Utiliser des systèmes clos ou couvrir les contenants ouverts (ex : écrans) Transport par tuyaux, remplissage/vidange technique des barils avec des systèmes automatisés (pompes à succion etc.) Utilisation de pinces et de bras de saisie avec de longues poignées pour une utilisation manuelle afin d'éviter le contact direct et l'exposition aux éclaboussures (ne pas travailler au dessus de la tête d'un autre)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	Remplacer, quand approprié, les procédés manuels par des procédés automatisés et/ou clos. Ceci permettrait d'éviter les brumes, aérosols et les éventuelles éclaboussures irritants. Les travailleurs dans la zone/procédé identifié à risque doivent être formés pour a) éviter de travailler sans protection respiratoire et b) comprendre les propriétés corrosives et principalement les effets respiratoires par inhalation et c) suivre les procédures de sécurité enseignées par l'employeur L'employeur doit également s'assurer que les EPI nécessaires sont disponibles	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2) porter des gants de protection chimique. Matière : butyl-caoutchouc, PVC, polychloroprène avec revêtement intérieur en latex naturel, épaisseur de matière : 0,5mm, temps de pénétration : >480min Matière : nitrile - caoutchouc, caoutchouc fluoré, épaisseur de matière : 0,35-0,4mm, temps de pénétration : >480min porter des lunettes de sécurité bien serrées, un écran facial Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection Si les éclaboussures risquent de se produire : Bottes en caoutchouc ou en plastique	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

L'effet aquatique et l'évaluation des risques ne concernent uniquement les effets sur les organismes/écosystèmes dus aux éventuelles variations de pH liées au déchargement de -OH, car la toxicité des ions métalliques est supposée être insignifiante comparée à l'effet potentiel du pH. La forte solubilité dans l'eau

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

et la très faible pression de vapeur indique que la substance sera présente principalement dans l'eau. Quand les mesures de gestion du risque liées à l'environnement sont mises en oeuvre, il n'y a pas d'exposition aux boues activées d'une usine de traitement des eaux usées et il n'y a pas d'exposition aux eaux de surface. Le compartiment sédimentaire n'est pas pris en compte car il n'est pas pertinent pour la substance. Si émis dans le compartiment aquatique, l'absorption dans les particules sédimentaires sera négligeable. Des émissions significatives pour l'air ne sont pas attendues du fait de la pression de vapeur très basse de la substance. Si émis dans l'air comme aérosol aqueux, la substance sera rapidement neutralisée suite à sa réaction avec CO₂ (ou un acide). Des émissions significatives dans l'environnement terrestre ne sont pas attendues. La voie d'épandage des boues n'est pas pertinente pour l'émission dans les sols agricoles comme il n'y aura pas d'absorption de la substance dans les particules de matière dans les STEP. En cas d'émission dans le sol, l'absorption dans les particules du sol seront négligeables. En fonction de la capacité tampon du sol, les groupes OH⁻ seront neutralisés dans l'eau interstitielle du sol ou le pH peut augmenter. La bioaccumulation ne se produira pas.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC9: ECETOC TRA worker v3

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1, PROC2	Valeur d'exposition modelée, Faible pulvérulence, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,01mg/m ³	0,01
PROC3, PROC9	Valeur d'exposition modelée, Faible pulvérulence, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,1mg/m ³	0,1
PROC4, PROC8a	Valeur d'exposition modelée, Faible pulvérulence, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5mg/m ³	0,5
PROC9	Valeur d'exposition mesurée, le pire des cas	Travailleur - par inhalation, court terme - locaux	0,26mg/m ³	0,26

Cette substance est corrosive. Pour la manipulation de substances et formulations corrosives, les contacts cutanés immédiats ne se produisent qu'occasionnellement et il est supposé que l'exposition cutanée quotidienne répétée peut être négligée. L'exposition cutanée à la substance n'a pas été quantifiée. Il n'est pas attendu que la substance soit détectable au niveau systémique dans le corps en suivant une manipulation et des conditions d'utilisation normales. Les effets systémiques du NaOH après une exposition cutanée ou par inhalation ne doivent pas se produire.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

L'utilisateur aval travaille à l'intérieur des limites données par le Scénario d'Exposition si les mesures de gestion des risques décrites précédemment sont suivies ou s'il peut prouver par lui-même que ses conditions opératoires et les mesures de gestion des risques mises en place sont adéquates. Ceci doit être fait en montrant que l'exposition par inhalation et cutanée sont réduites en dessous des DNEL respectives données ci-dessous (en supposant que les procédés et les activités en question sont couvertes par les PROCs listés précédemment). Si les données mesurées ne sont pas disponibles, l'utilisateur aval peut utiliser un outil de scaling approprié comme ECETOC TRA.

Note importante : en prouvant l'utilisation sûre en comparant les estimations des expositions avec les DNEL long-terme, la DNEL aigüe doit alors être couverte (conformément au guide R.14, les niveaux d'exposition aigus peuvent être dérivés en multipliant l'estimation d'exposition long terme par 2).

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Une ventilation avec aspiration localisée n'est pas nécessaire mais une bonne pratique de travail.
Une ventilation générale est une bonne pratique sauf si il y a une ventilation avec aspiration localisée

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

1. Titre court du scénario d'exposition 3: Utilisation industrielle

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température PROC24: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ articles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2: Formulation de préparations ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Activité	Etant donné que l'hydroxide de sodium a beaucoup d'usages différents, il peut potentiellement être utilisé dans tous les secteurs de l'utilisation finale décrits dans le système de description des usages (SU1-24) , NaOH est utilisé pour différents usages dans une large variété de secteurs industriels

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, ERC4, ERC6a, ERC6b, ERC7

Activité	Les catégories de rejet dans l'environnement mentionnées avant sont supposées être les plus importantes mais une catégorie de rejet de	
PA100920_002	10/23	FR

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

	l'environnement industrielle est aussi possible (ERC 1-12)	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Exposition continue	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	Eau	Un contrôle régulier de la valeur du pH pendant l'introduction dans les eaux du milieu naturel est nécessaire., En général les déchargements doivent être effectués pour que les variations de pH dans les eaux de surface les recevant soient minimisées., En général la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH entre 6 et 9. Ceci apparait également dans les tests standards de l'OECD sur les organismes aquatiques., Les mesures de gestion des risques liées à l'environnement ont pour but d'éviter le déchargement de la substance dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface dans le cas où de tels déchargements pourraient causer des modifications de pH significatives.
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Méthodes d'élimination	Les eaux usées devraient être réutilisées ou déchargées avec les eaux usées industrielles et, si nécessaire, neutralisées de nouveau.
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC22, PROC23, PROC24		
Activité	Les catégories de procédé mentionnées précédemment sont supposées être les plus importantes mais d'autres catégories de procédé peuvent aussi être possibles (PROC1 - 27)	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit >2%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, faible empoussièrement
PA100920_002 11/23 FR		

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
	Fréquence d'utilisation	200 jours/ an
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	Utiliser des systèmes clos ou couvrir les contenants ouverts (ex : écrans) Transport par tuyaux, remplissage/vidange technique des barils avec des systèmes automatisés (pompes à succion etc.) Utilisation de pinces et de bras de saisie avec de longues poignées pour une utilisation manuelle afin d'éviter le contact direct et l'exposition aux éclaboussures (ne pas travailler au dessus de la tête d'un autre)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	Remplacer, quand approprié, les procédés manuels par des procédés automatisés et/ou clos. Ceci permettrait d'éviter les brumes, aérosols et les éventuelles éclaboussures irritants. Les travailleurs dans la zone/procédé identifié à risque doivent être formés pour a) éviter de travailler sans protection respiratoire et b) comprendre les propriétés corrosives et principalement les effets respiratoires par inhalation et c) suivre les procédures de sécurité enseignées par l'employeur <u>L'employeur doit également s'assurer que les EPI nécessaires sont disponibles</u>	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Domaine d'application	Utilisation industrielle
	En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2) porter des gants de protection chimique. Matière : butyl-caoutchouc, PVC, polychloroprène avec revêtement intérieur en latex naturel, épaisseur de matière : 0,5mm, temps de pénétration : >480min Matière : nitrile - caoutchouc, caoutchouc fluoré, épaisseur de matière : 0,35-0,4mm, temps de pénétration : >480min Si les éclaboussures risquent de se produire : porter des lunettes de sécurité bien serrées, un écran facial Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection Bottes en caoutchouc ou en plastique	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

L'effet aquatique et l'évaluation des risques ne concernent uniquement les effets sur les organismes/écosystèmes dus aux éventuelles variations de pH liées au déchargement de -OH, car la toxicité des ions métalliques est supposée être insignifiante comparée à l'effet potentiel du pH. La forte solubilité dans l'eau et la très faible pression de vapeur indique que la substance sera présente principalement dans l'eau. Quand les mesures de gestion du risque liées à l'environnement sont mises en oeuvre, il n'y a pas d'exposition aux boues activées d'une usine de traitement des eaux usées et il n'y a pas d'exposition aux eaux de surface. Le compartiment sédimentaire n'est pas pris en compte car il n'est pas pertinent pour la substance. Si émis dans le compartiment aquatique, l'absorption dans les particules sédimentaires sera négligeable. Des émissions significatives pour l'air ne sont pas attendues du fait de la pression de vapeur très basse de la substance. Si

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

émis dans l'air comme aérosol aqueux, la substance sera rapidement neutralisée suite à sa réaction avec CO₂ (ou un acide). Des émissions significatives dans l'environnement terrestre ne sont pas attendues. La voie d'épandage des boues n'est pas pertinente pour l'émission dans les sols agricoles comme il n'y aura pas d'absorption de la substance dans les particules de matière dans les STEP. En cas d'émission dans le sol, l'absorption dans les particules du sol seront négligeables. En fonction de la capacité tampon du sol, les groupes OH⁻ seront neutralisés dans l'eau interstitielle du sol ou le pH peut augmenter. La bioaccumulation ne se produira pas.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC23, PROC24: ECETOC TRA worker v3

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC23, PROC24	liquide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Travailleur - par inhalation, court terme - locaux	0,17mg/m ³	---
PROC1, PROC2	solide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Travailleur - par inhalation, court terme - locaux	0,01mg/m ³	---
PROC3, PROC15	solide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Travailleur - par inhalation, court terme - locaux	0,1mg/m ³	---
PROC4, PROC5, PROC14	solide, Pas de protection respiratoire, Ventilation avec Aspiration à la Source	Travailleur - par inhalation, court terme - locaux	0,2mg/m ³	---
PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC19	solide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Travailleur - par inhalation, court terme - locaux	0,5mg/m ³	---
PROC23	solide, avec équipement de protection respiratoire (90%)	Travailleur - par inhalation, court terme - locaux	0,4mg/m ³	---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

PROC24	solide, avec équipement de protection respiratoire (90%)	Travailleur - par inhalation, court terme - locaux	0,5mg/m ³	---
--------	--	--	----------------------	-----

Cette substance est corrosive. Pour la manipulation de substances et formulations corrosives, les contacts cutanés immédiats ne se produisent qu'occasionnellement et il est supposé que l'exposition cutanée quotidienne répétée peut être négligée. L'exposition cutanée à la substance n'a pas été quantifiée. Il n'est pas attendu que la substance soit détectable au niveau systémique dans le corps en suivant une manipulation et des conditions d'utilisation normales. Les effets systémiques du NaOH après une exposition cutanée ou par inhalation ne doivent pas se produire. Basé sur les mesures au lieu de travail et suivant les mesures de gestion des risques proposées contrôlant l'exposition du travailleur et professionnel, l'exposition de l'inhalation est inférieure à la DNEL.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'utilisateur aval travaille à l'intérieur des limites données par le Scénario d'Exposition si les mesures de gestion des risques décrites précédemment sont suivies ou s'il peut prouver par lui-même que ses conditions opératoires et les mesures de gestion des risques mises en place sont adéquates. Ceci doit être fait en montrant que l'exposition par inhalation et cutanée sont réduites en dessous des DNEL respectives données ci-dessous (en supposant que les procédés et les activités en question sont couvertes par les PROCs listés précédemment). Si les données mesurées ne sont pas disponibles, l'utilisateur aval peut utiliser un outil de scaling approprié comme ECETOC TRA.

Note importante : en prouvant l'utilisation sûre en comparant les estimations des expositions avec les DNEL long-terme, la DNEL aigüe doit alors être couverte (conformément au guide R.14, les niveaux d'exposition aigus peuvent être dérivés en multipliant l'estimation d'exposition long terme par 2).

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Une ventilation avec aspiration localisée n'est pas nécessaire mais une bonne pratique de travail.
Une ventilation générale est une bonne pratique sauf si il y a une ventilation avec aspiration localisée

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

1. Titre court du scénario d'exposition 4: Utilisation professionnelle

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température PROC24: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ articles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8d, ERC9a

Activité	Les catégories de rejet dans l'environnement mentionnées avant sont supposées être les plus importantes mais une catégorie de rejet de l'environnement industrielle est aussi possible (ERC 1-12)	
Caractéristiques du produit	Concentration de la	Couvre les pourcentages de substance dans le

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

	Substance dans le Mélange/l'Article	produit jusqu'à 100 %.
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Exposition continue	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Domaine d'application	Utilisation professionnelle
	Eau	Un contrôle régulier de la valeur du pH pendant l'introduction dans les eaux du milieu naturel est nécessaire., En général les déchargements doivent être effectués pour que les variations de pH dans les eaux de surface les recevant soient minimisées., En général la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH entre 6 et 9. Ceci apparait également dans les tests standards de l'OECD sur les organismes aquatiques., Les mesures de gestion des risques liées à l'environnement ont pour but d'éviter le déchargement de la substance dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface dans le cas où de tels déchargements pourraient causer des modifications de pH significatives.
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Méthodes d'élimination	Les eaux usées devraient être réutilisées ou déchargées avec les eaux usées industrielles et, si nécessaire, neutralisées de nouveau.
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC22, PROC23, PROC24		
Activité	Les catégories de procédé mentionnées précédemment sont supposées être les plus importantes mais d'autres catégories de procédé peuvent aussi être possibles (PROC1 - 27)	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit >2%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, faible empoussièrement
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
	Fréquence d'utilisation	200 jours/ an
PA100920_002 16/23 FR		

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

	Domaine d'application	Utilisation professionnelle
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Utilisation de pinces et de bras de saisie avec de longues poignées pour une utilisation manuelle afin d'éviter le contact direct et l'exposition aux éclaboussures (ne pas travailler au dessus de la tête d'un autre) Si possible, utiliser des distributeurs et pompes spécialement conçues pour éviter aux éclaboussures/déversements/expositions de se produire.	
	Domaine d'application	Utilisation professionnelle
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Remplacer, quand approprié, les procédés manuels par des procédés automatisés et/ou clos. Ceci permettrait d'éviter les brumes, aérosols et les éventuelles éclaboussures irritants. Les travailleurs dans la zone/procédé identifié à risque doivent être formés pour a) éviter de travailler sans protection respiratoire et b) comprendre les propriétés corrosives et principalement les effets respiratoires par inhalation et c) suivre les procédures de sécurité enseignées par l'employeur L'employeur doit également s'assurer que les EPI nécessaires sont disponibles	
	Domaine d'application	Utilisation professionnelle
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2) porter des gants de protection chimique. Matière : butyl-caoutchouc, PVC, polychloroprène avec revêtement intérieur en latex naturel, épaisseur de matière : 0,5mm, temps de pénétration : >480min Matière : nitrile - caoutchouc, caoutchouc fluoré, épaisseur de matière : 0,35-0,4mm, temps de pénétration : >480min Si les éclaboussures risquent de se produire : porter des lunettes de sécurité bien serrées, un écran facial Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection Bottes en caoutchouc ou en plastique	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

L'effet aquatique et l'évaluation des risques ne concernent uniquement les effets sur les organismes/écosystèmes dus aux éventuelles variations de pH liées au déchargement de -OH, car la toxicité des ions métalliques est supposée être insignifiante comparée à l'effet potentiel du pH. La forte solubilité dans l'eau et la très faible pression de vapeur indique que la substance sera présente principalement dans l'eau. Quand les mesures de gestion du risque liées à l'environnement sont mises en oeuvre, il n'y a pas d'exposition aux boues activées d'une usine de traitement des eaux usées et il n'y a pas d'exposition aux eaux de surface. Le compartiment sédimentaire n'est pas pris en compte car il n'est pas pertinent pour la substance. Si émis dans le compartiment aquatique, l'absorption dans les particules sédimentaires sera négligeable. Des émissions significatives pour l'air ne sont pas attendues du fait de la pression de vapeur très basse de la substance. Si émis dans l'air comme aérosol aqueux, la substance sera rapidement neutralisée suite à sa réaction avec CO₂ (ou un acide). Des émissions significatives dans l'environnement terrestre ne sont pas attendues. La voie d'épandage des boues n'est pas pertinente pour l'émission dans les sols agricoles comme il n'y aura pas

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

d'absorption de la substance dans les particules de matière dans les STEP. En cas d'émission dans le sol, l'absorption dans les particules du sol seront négligeables. En fonction de la capacité tampon du sol, les groupes OH- seront neutralisés dans l'eau interstitielle du sol ou le pH peut augmenter. La bioaccumulation ne se produira pas.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC23, PROC24: ECETOC TRA worker v3

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC23, PROC24	liquide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Travailleur - par inhalation, court terme - locaux	0,17mg/m ³	---
PROC1, PROC2	solide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Travailleur - par inhalation, court terme - locaux	0,01mg/m ³	---
PROC3, PROC15	solide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Travailleur - par inhalation, court terme - locaux	0,1mg/m ³	---
PROC4, PROC5, PROC11, PROC14	solide, Pas de protection respiratoire	Travailleur - par inhalation, court terme - locaux	0,2mg/m ³	---
PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC19	solide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Travailleur - par inhalation, court terme - locaux	0,5mg/m ³	---
PROC23	solide, avec équipement de protection respiratoire (90%)	Travailleur - par inhalation, court terme - locaux	0,4mg/m ³	---
PROC24	solide, avec équipement de protection respiratoire (90%)	Travailleur - par inhalation, court terme - locaux	0,5mg/m ³	---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

Cette substance est corrosive. Pour la manipulation de substances et formulations corrosives, les contacts cutanés immédiats ne se produisent qu'occasionnellement et il est supposé que l'exposition cutanée quotidienne répétée peut être négligée. L'exposition cutanée à la substance n'a pas été quantifiée. Il n'est pas attendu que la substance soit détectable au niveau systémique dans le corps en suivant une manipulation et des conditions d'utilisation normales. Les effets systémiques du NaOH après une exposition cutanée ou par inhalation ne doivent pas se produire. Basé sur les mesures au lieu de travail et suivant les mesures de gestion des risques proposées contrôlant l'exposition du travailleur et professionnel, l'exposition de l'inhalation est inférieure à la DNEL.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'utilisateur aval travaille à l'intérieur des limites données par le Scénario d'Exposition si les mesures de gestion des risques décrites précédemment sont suivies ou s'il peut prouver par lui-même que ses conditions opératoires et les mesures de gestion des risques mises en place sont adéquates. Ceci doit être fait en montrant que l'exposition par inhalation et cutanée sont réduites en dessous des DNEL respectives données ci-dessous (en supposant que les procédés et les activités en question sont couvertes par les PROCs listés précédemment). Si les données mesurées ne sont pas disponibles, l'utilisateur aval peut utiliser un outil de scaling approprié comme ECETOC TRA.

Note importante : en prouvant l'utilisation sûre en comparant les estimations des expositions avec les DNEL long-terme, la DNEL aigüe doit alors être couverte (conformément au guide R.14, les niveaux d'exposition aigus peuvent être dérivés en multipliant l'estimation d'exposition long terme par 2).

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Une ventilation avec aspiration localisée n'est pas nécessaire mais une bonne pratique de travail.
Une ventilation générale est une bonne pratique sauf si il y a une ventilation avec aspiration localisée

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

1. Titre court du scénario d'exposition 5: Utilisation privée

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit chimique	PC20: Produits tels que régulateurs de pH, flocculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8d, ERC9a

Le NaOH est utilisé à la maison pour nettoyer les évacuations de vidange, les tuyauteries, le traitement du bois, et pour fabriquer du savon., Le NaOH est également utilisé dans les piles et les tampons de nettoyage pour fours.

Activité	Les catégories de rejet dans l'environnement mentionnées précédemment sont supposées être les plus importantes mais d'autres catégories de rejet dans l'environnement peuvent aussi être possibles (ERC8 - 11b)	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Il n'y a pas de mesure de gestion du risque spécifique liée à l'environnement.	
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Méthodes d'élimination	Cette matière et son contenant doivent être éliminés d'une manière sûre (ex : envoi à un centre de recyclage des déchets)., Si le container est vide, le jeter de la même manière que les déchets

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

		ménagers., Les batteries doivent-être recyclée autant que possible (ex : envoi dans un centre de recyclage des déchets)., La récupération de la substance dans les piles alcalines comprend la vidange de l'électrolyte, la collecte et la neutralisation.
--	--	--

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC20, PC35, PC39

Activité	L'hydroxyde de sodium peut être utilisé dans beaucoup de catégories de produit (PC) différentes : PC20, 35, 39 (agents de neutralisation , produits de nettoyage, cosmétiques, produits de soin personnels)., NaOH peut aussi être utilisée dans d'autres PC à faible concentration ex PC3 (jusqu'à 0.01%), PC8 (jusqu'à 0.1%), PC28 et PC31 (jusqu'à 0.002%) mais peut aussi être utilisé dans les catégories de produit restantes (PC0-40)., Les autres PC ne sont pas explicitement considérés dans ce scénario d'exposition.	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, faible empoussièrement
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Il est nécessaire d'utiliser un étiquetage de l'emballage résistant pour éviter son auto-détérioration et la perte de l'intégrité de l'étiquette pendant une utilisation normale et le stockage du produit. Le manque de qualité de l'emballage provoque la perte physique de l'information sur les dangers et les instructions d'utilisation. Il est conseillé de ne libérer que dans les préparations très visqueuses. Il est conseillé de ne libérer que dans de faibles quantités. Pour les utilisations dans les batteries, il est nécessaire d'utiliser des marchandises complètement scellées avec un entretien de longue durée de vie. Il est nécessaire que les instructions d'utilisation et les informations sur le produit soient fournies au consommateur. Ceci peut efficacement réduire le risque de mauvaise utilisation. Pour réduire le nombre d'accidents dans lesquels les (jeunes) enfants et les personnes âgées sont impliqués, il est conseillé d'utiliser ces produits en absence d'un enfant ou d'autres groupes

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

		potentiellement sensibles. Ne pas appliquer le produit dans les ouvertures ou fentes de ventilation. Conserver hors de la portée des enfants.
	Mesures pour le consommateur	En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2) Porter impérativement des gants de protection à résistance chimique. Si les éclaboussures risquent de se produire : porter des lunettes de sécurité bien serrées, un écran facial

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Utilisations des consommateurs liées aux produits déjà dilués qui vont ensuite être neutralisés rapidement dans les égouts, bien avant d'arriver à la STEP ou l'eau de surface.

Consommateurs

PC39, PC20, PC35: ConsExpo et SprayExpo

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PC20, PC35, PC39	Évalué seulement pour l'utilisation la plus critique, (Utilisation de la substance dans un nettoyant par spray pour les fours)	Consommateur - inhalation - aigu - local	0,3 - 1,6mg/m ³	< 1

L'exposition à court terme calculée est légèrement supérieure à la DNEL long terme par inhalation mais inférieure à la limite d'exposition professionnelle court terme. La substance sera rapidement neutralisée en raison de sa réaction avec CO₂ (ou autres acides). L'exposition des consommateurs à la substance dans les batteries est nulle parce que les batteries sont scellées et ont un entretien à longue durée de vie.

4. Conseils à l'utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'utilisateur aval travaille à l'intérieur des limites données par le Scénario d'Exposition si les mesures de gestion des risques décrites précédemment sont suivies ou s'il peut prouver par lui-même que ses conditions opératoires et les mesures de gestion des risques mises en place sont adéquates. Ceci doit être fait en montrant que l'exposition par inhalation et cutanée sont réduites en dessous des DNEL respectives données ci-dessous (en supposant que les procédés et les activités en question sont couvertes par les PCs listés précédemment)

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006*

Hydroxide de sodium

Version 2.1

Date d'impression 07.12.2022

Date de révision 06.12.2022

Si les données mesurées ne sont pas disponibles, l'utilisateur aval peut utiliser un outil de scaling approprié comme le logiciel ConsExpo.

Note importante : en prouvant l'utilisation sûre en comparant les estimations des expositions avec les DNEL long-terme, la DNEL aiguë doit alors être couverte (conformément au guide R.14, les niveaux d'exposition aigus peuvent être dérivés en multipliant l'estimation d'exposition long terme par 2).

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION			
nom	BRENNTAG N.V.	BRENNTAG Nederland B.V.	BRENNTAG SOUTH AFRICA (PTY) LTD
adresse	Nijverheidslaen 38 8540 Deerlijk	Donker Duyvisweg 44 3316 BM Dordrecht	11 Mansell Road Killarney Gardens, 7441
pays	Belgium	The Netherlands	South Africa
numéro de téléphone	+32 (0)56 77 69 44	+31 (0)78 65 44 944	+27 (0)21 0201800
site internet	www.brenntag.be	www.brenntag.nl	www.brenntag.co.za
courriel	info@brenntag.be	info@brenntag.nl	info@brenntag.co.za
activités	Distribution et exportation de produits chimiques et matières premières		
numéro TVA	BE0405317567	NL001375945B01	4740102209
numéro d'urgence(24/365)	+32 (0)56 77 69 44	+31 (0)78 6544 944	+27 (0)21 0201800
systèmes de management: certifications	ISO 9001, ISO 14001, ISO 22000, FSSC 22000, GMP+ Feed, ESAD	ISO 9001, ISO 14001, ISO 22000, FSSC 22000, OHSAS 18001, GMP+ Feed, ESAD, AEO	ISO 9001, FSSC 22000